

Je suis en terminale et je veux faire des études de kinésithérapie

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Trois exemples

Une licence STAPS ou biologie

Licence bio ou STAPS

Annabelle aimerait être masseuse-kinésithérapeute et s'intéresse au sport



Elle choisit une licence de STAPS qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui permet, selon ses résultats en licence, d'accéder aux études de kinésithérapie

✓ Si Annabelle valide sa 1^{re} année de licence, elle candidate en kinésithérapie

✗ Si Annabelle ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater en kinésithérapie

✓ Elle est admise en 1^{re} année de kinésithérapie

✓ Elle poursuit en 2^e année de STAPS

Elle peut redoubler cette 1^{re} année

Elle peut se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

Une licence d'une autre discipline avec une option «accès santé»* en kiné

L.A.S

Camille aimerait être masseuse-kinésithérapeute et s'intéresse à la physique



Elle choisit une licence de physique qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts, qui propose des enseignements liés à l'option «accès santé»

✓ Si Camille valide sa 1^{re} année de licence, elle candidate en kinésithérapie

✗ Si Camille ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater en kinésithérapie

✓ Elle est admise en 1^{re} année de kinésithérapie

✓ Elle poursuit en 2^e année de physique

Elle peut redoubler cette 1^{re} année

Elle peut se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

Un parcours spécifique «accès santé» avec une option d'une autre discipline*

PASS

Thomas aimerait être masseur-kinésithérapeute et s'intéresse aux lettres



Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique «accès santé» et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels

✓ Si Thomas valide sa 1^{re} année de licence, il candidate en kinésithérapie

✗ Si Thomas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater en kinésithérapie

✓ Il est admis en 1^{re} année de kinésithérapie

✓ Il poursuit en 2^e année de lettres

Il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année

Il doit se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

Une licence permettant de candidater en kinésithérapie (licence Bio ou STAPS ou L. AS)

Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit la licence (STAPS, bio, lettres, droit, SVT, physique...) qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts

Pour les licences de biologie et de STAPS, certaines licences permettent de candidater en kinésithérapie et cela est indiqué dans la partie « débouchés » de la fiche Parcoursup de la licence

Pour les autres licences, il faut choisir une licence proposant une option « accès santé » en kinésithérapie et proposant des enseignements liés à cette option



- ✓ S'il valide sa 1^{re} année, il peut candidater en kinésithérapie
- ✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater en kinésithérapie



- ✓ Il est admis en 1^{re} année d'études de kiné
- ✓ Il poursuit en 2^e année de licence
- ✓ Il peut redoubler cette 1^{re} année
- Il peut se réorienter via Parcoursup

parcoursup

Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé



- ✓ S'il valide sa 1^{re} année, il candidate aux études de kinésithérapie
- ✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de kinésithérapie



- ✓ Il est admis en 2^e année dans la filière
- ✓ Il poursuit en 2^e année de licence
- Il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année
- Il doit se réorienter via Parcoursup

parcoursup